



Soignies, le 26 mai 2023

Chers parents,

Nos classes de quatrième année se sont inscrites à un projet de « vélo-éducation » alliant citoyenneté et sécurité avec l'association « Pro vélo ». Dans ce cadre, 3 journées de formation avec un passage de brevet à la clé sont organisées. Toutes les activités sont gratuites.

Voici le planning :

<u>Pour la classe de 4A</u> <u>(Mme Christine)</u>	<u>Pour la classe de 4B</u> <u>(Mme Hélène)</u>
Journées de formation : 1) Lundi 12 juin 2023 2) Mardi 4 juillet 2023 3) Mercredi 5 juillet 2023	Journées de formation : 1) Mardi 13 juin 2023 2) Mardi 4 juillet 2023 3) Mercredi 5 juillet 2023
Passage du brevet : Jeudi 6 juillet 2023	Passage du brevet : Jeudi 6 juillet 2023

A ces dates, nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant ait :

- un casque
- un vélo en bon état et adapté à sa taille.

Merci de bien vérifier l'état des pneus et des freins.



L'école prêtera un gilet jaune à chaque enfant.

Nous vous invitons à visualiser le lien suivant qui vous donnera une explication globale de ces 3 journées de formation et du passage du brevet :

<https://www.youtube.com/watch?v=ONfLKhOfiMM>

Nous recherchons également des parents (ou grands-parents) qui seraient disponibles pour **encadrer la passation du brevet le jeudi 6 juillet de 8h30 à 12h-12h30.**

En pratique, il faudra se placer à un endroit stratégique (donné par le formateur) sur le parcours effectué par les enfants à vélo et observer si chaque enfant réagit correctement. Nous nous réunissons ensuite afin de partager nos observations pour l'obtention du brevet. Il n'est pas nécessaire d'être à vélo.

Afin d'assurer un encadrement optimal, nous aurions besoin d'une **quinzaine d'adultes**. Si vous êtes disponible, vous pouvez **envoyer un mail** avec pour objet « Encadrement du passage du brevet du cycliste » à l'adresse mail christine.collignon@lescarrieres.be pour le **vendredi 23 juin** au plus tard.

Nous remercions d'avance tous les parents qui pourront nous apporter leur soutien dans ce projet. 😊

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Mesdames Christine et Hélène